

FICHE DE POSTE

Interne - pharmacie clinique - dispensation

CENTRE HOSPITALIER PERPIGNAN POLE MEDICO-TECHNIQUE

SERVICE: Pharmacie - Stérilisation

CADRE DE REFERENCE :

- Code de déontologie des pharmaciens
- Bonnes Pratiques de Pharmacie Hospitalière Juin 2001
- Bonnes pratiques de préparation décembre 2007
- Décret 95-278 du 13 mars 1995 relatif à la pharmacovigilance
- Décret 2000-1316 du 26 décembre 2000 relatif aux pharmacies à usage intérieur
- Décret 2004-99 du 29 janvier 2004 relatif à la pharmacovigilance
- Décret 2004-451 du 21 mai 2004 relatif aux pharmacies à usage intérieur
- Décret 2005-10231 du 24 août 2005 relatif au contrat de bon usage des médicaments et produits et prestations
- Décret 2015-355 du 27 mars 2015 relatif au contrat de bon usage des médicaments et produits et prestations
- Décret 2008-1121 DU 31 octobre 2008 relatif au contrat de bon usage des médicaments et des produits et prestations mentionné à l'article L.162-22-7 du code de la sécurité sociale
- Arrêté du 28 avril 2005 relatif aux Bonnes Pratiques de pharmacovigilance
- Arrêté du 6 avril 2011 relatif au management de la Qualité
- Arrêté du 27 avril 2017 relatif au contrat d'amélioration de la qualité et de l'efficience des soins
- Circulaire DGOS/PF2/2012/72 du 14 février 2012 relative au management de la qualité de la PEC médicamenteuse dans les établissements de santé
- Ordonnance 2016-1729 du 15 décembre 2016 relative aux pharmacies à usage intérieur
- Organigramme du service Pharmacie-Stérilisation

NATURE DU POSTE : interne en pharmacie

<u>DEFINITION DU POSTE</u>: sous l'autorité et la responsabilité du Pharmacien Chef de Service, encadré par le pharmacien responsable du secteur médicament, l'interne participe au fonctionnement général du secteur dispensation. Il participe à la validation informatisée et manuelle des ordonnances des services, il suit selon un calendrier pré-établi les visites dans les unités de soins.

Il met ses compétences théoriques et pratiques au service du patient, des équipes médicales et soignantes.



LIEN HIERARCHIQUE:

En amont : Pharmacien Chef de service, praticiens hospitaliers du service, pharmacien – assistant,

praticiens attachés

En aval : cadre de santé pharmacie, préparateurs, OPS et magasiniers.

MISSIONS: (liste indicative, non exhaustive)

L'interne travaille sous la responsabilité effective du pharmacien responsable du secteur médicament, il reçoit une formation spécifique approfondie sur toutes les taches effectuées par le pharmacien responsable du secteur, à l'issue de cette période de formation, après validation des acquis l'interne peut être amené à participer aux taches suivantes :

1 - Fonction « dispensation »

- Valider les ordonnances des médicaments sur le logiciel « pharma »
- Valider les ordonnances de médicaments sur support papier
- Participer à la dispensation individuelle et à la validation d'ordonnances au niveau des antennes pharmaceutiques (UCSA, longs séjours)
- Participer à l'actualisation les procédures de dispensation
- Participer à la montée en charge de l'informatisation du circuit du médicament
- Participer à l'évaluer les besoins des unités de soins et actualiser les dotations existantes (gestion P/V médimath)
- Participer au suivi de l'utilisation des médicaments dit sensibles
- Diffuser toute information et conseil sur les médicaments
- Participer à la mise à jour des livrets d'aide à l'administration
- Participer à la mise à jour des livrets d'équivalences
- Participer au recueil des protocoles de prescription, à leur validation au regard des conférences de consensus
- Encadrer les préparateurs affectés à la dispensation des médicaments
- Participer à l'élaboration des recommandations en matière de bon usage des médicaments
- Participer à la traçabilité des molécules financées en sus des GHS

L'interne recevra une formation spécifique sur les médicaments rétrocédés, les médicaments en ATU et les MDS

L'interne recevra une formation sur les médicaments en essais cliniques

2 - Fonction « pharmacie clinique »

- Participer à la visite des médecins selon un calendrier pré-établi
- Participer à la dispensation aux patients externes avec un rôle d'education thérapeutique



3 - Amélioration continue de la qualité

- Participer au développement de la politique qualité du secteur
- Participer à la mise en place de la sécurisation de la préparation des chariots de dispensation individuelle
- Participer au suivi des indicateurs qualité
- Participer au suivi de la gestion documentaire
- Participer aux évaluations de la satisfaction du client

4 - gestion des interfaces

- Participer à toute action visant à la prévention des infections nosocomiales en relation avec le CLIN, le service d'Hygiène, etc...
- Participer à toute action visant à la sécurisation du circuit du médicament

5 - publication

L'interne sera accompagné par les pharmaciens du service pour la réalisation de publications et de posters

6 - formation

- Participer aux réunions de RCP ostéo-articulaires mises en place au sein du SMIT en collaboration avec le secteur privé
- Participer aux réunions de formation régulières organisées par les praticiens du CHP à l'attention de tous les internes de l'établissement
- Participer aux formations d'hygiène hospitalière
- Participer aux réunions de service et aux réunions de présentations des spécialités pharmaceutiques par les laboratoires
- Participer au COMEDIMS et à la préparation des réunions.
- Participer à la COMAI et au CLUD
- participer à l'encadrement des 5° AHU

ORGANISATION DU TRAVAIL:

La présence quotidienne de l'interne sera répartie du lundi au samedi matin.

L'interne peut être amené à participer à l'organisation mise en place pour assurer la continuité du service

Toute absence hors maladie doit être programmée et validée par le chef de service afin que celui-ci puisse mettre en place une organisation permettant que la continuité des missions soit assurée.



REDACTION V1			
NOM	FONCTION	DATE	VISA
Isabelle HERAN-	Chef de service	Novembre 2017	
MICHEL	PHARMACIE		
VALIDATION			
NOM	FONCTION	DATE	VISA
Christine BARCELO	Chef du pôle Médico-		
	technique		